



### Le Conseil fédéral ponctionne d'une main les 30 millions qu'il donne de l'autre

**Prométerre - Lausanne, 31 octobre 2012. – Dans le cadre du budget 2013, le Conseil fédéral a décidé de réduire de 50 francs les contributions pour la garde d'animaux. Pour maintenir les 15 cts supplémentaires qui valorisent le lait transformé en fromage ! Prométerre dénonce une entourloupe à CHF 30 millions.**

Dans le cadre du budget 2013, le Conseil fédéral avait décidé de maintenir ces 15 cts / kg supplémentaires alloués au lait transformé en fromage. Seulement, pour pouvoir en assumer le coût total de CHF 30 millions, le même Conseil fédéral ne craint pas de creuser un autre trou dans le volet agricole du budget 2013. Et de diminuer de CHF 50.- les contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers (UGBFG) destinées aux vaches laitières, qui passeraient ainsi de CHF 450.- à CHF 400.-.

Cette décision est aussi contreproductive qu'elle est totalement arbitraire. La production animale a besoin d'être soutenue si l'on veut, au bout de la chaîne, disposer de lait à transformer en fromage. Retirer CHF 50.- par UGBFG entraînerait une perte énorme de 30 millions pour l'ensemble des détenteurs de bétail bovin. Elle pénaliserait tout particulièrement les producteurs de lait non transformé en fromage, déjà fragilisés par un marché du lait en crise et un prix du lait d'industrie qui n'a jamais été aussi bas.

Prométerre dénonce ce tour de passe-passe financier et ne manquera pas d'attirer l'attention du Parlement, lors des discussions budgétaires, sur la nécessité de maintenir le niveau de ces paiements directs.

Prométerre croit savoir par ailleurs que le Conseil fédéral n'entend pas se limiter à cette première réduction de contributions. Appliquant la technique du salami, avec l'espoir qu'elle camouflera l'impopularité de ses décisions, le gouvernement songerait également à une réduction de CHF 14 millions des contributions à la surface, pour les utiliser sous forme de paiements directs écologiques (CHF 13 millions) et pour le système informatique Agate (CHF 1 million) dont les coûts ne sont pas maîtrisés, qui se révèle source de problèmes plutôt que de solutions pour ses utilisateurs, les agriculteurs. Ce transfert représenterait une pénalisation supplémentaire inacceptable pour l'ensemble des exploitations agricoles suisses.

#### *Renseignements :*

*M. Yves Pellaux, président – 079/212 46 52 – [y.pellaux@bluewin.ch](mailto:y.pellaux@bluewin.ch)*

*M. Luc Thomas, directeur – 079/779 30 83 – [l.thomas@prometerre.ch](mailto:l.thomas@prometerre.ch)*

**Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 4000 membres individuels, 32 organisations sectorielles et plus de 100 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.